

DOCUMENT

La rédaction de Confluences a eu connaissance par des sources fiables d'une lettre que Abdelkader Hachni a envoyé le 26 octobre 1999 au ministère algérien de l'Intérieur (avec un double à la présidence de la République et à des avocats), quelques semaines avant son assassinat. Il nous a paru utile d'en publier des extraits laissant au lecteur le soin de les interpréter.

«A monsieur le ministre de l'Intérieur,

Le 13 octobre 1999, je reçus une convocation (n°220/SGGA) pour me présenter le lendemain au siège de la sûreté du Gouvernorat du Grand Alger.

Je me suis effectivement rendu à l'endroit indiqué où je fus reçu par plusieurs officiers de police. (...)

Je profite de cette occasion pour vous tenir au courant d'incidents qui ont précédé et accompagné cette convocation. Tout a commencé au mois de juillet 1998 lorsqu'une personne inconnue m'accoste dans mon quartier, sans rendez-vous préalable, prétendant s'appeler «Na'im» et qui serait envoyée par «Abou Fayçal» qui désirerait me rencontrer, me donnant rendez-vous dans une mosquée de la capitale que je fréquente en général pour y effectuer ma prière du vendredi.

Cet incident devait se dérouler sans conséquences, s'il n'était entouré de curiosités et contradictions qui ont caractérisé la façon de faire de cette personne, tant avec moi qu'avec les habitants du quartier comme il apparaîtra plus tard.

Après plus d'une année de cet incident, plus précisément au moment où je me trouvais dans les services de sûreté de la wilaya de la capitale à la suite de la convocation citée plus haut, l'un de mes fils a été surpris par la même personne (Na'im) qui lui a violemment pris la main, ensuite l'a questionné sur mes mouvements, pour l'informer enfin qu'il reviendra de nouveau au quartier le 16/10/99 à 14 heures pour me voir. Nous avons appris par la suite qu'il s'est comporté avec mépris et rudesse significatifs envers les enfants du quartier puisque ces derniers refusèrent de lui communiquer des informations me concernant.

Cet autre incident pouvait, également, passer sans conséquences, si ce n'est ma surprise de revoir cet individu (Na'im) le 18/10/99, vers 10 heures du matin, sortant du commissariat de police, de la sous-préfecture de Bab El Oued où se trouve mon domicile.

Je vous transmets ces données dans le but de mettre les choses au clair, afin d'éviter à tout un chacun les lieux de suspicion et de méfiance, peut-être que Dieu nous guidera vers le bien du pays et des gens.

Paix et miséricorde d'Allah sur vous.»